

ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX  
DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE

Compte Rendu du Bureau  
Samedi 9 février  
Maison des Territoires – 22 rue Joubert, 75009 PARIS

Membres présents : Pascal FORTOUL, Martine POIROT, Jean François DAUVERGNE, Marie Noëlle ANDURU, Hervé BOULLE, Jacques BOUYAT, Patrice BRETON, Emmanuelle CHAMBARD, Thierry COT, Denis COURTOIS, Dominique GARNIER, Agnès GORI RASSE, Hervé HEITZ, Jean-Luc HUMBERT, David LE BRAS, Pierre LORY FORET, Bernard MERY, Anne PELLAT, Frédéric PIN, Alain ROUCHETTE, Philippe TREILLE, Serge ZACHAREWICZ, Laurence ANGLEYS, Marie-Agnès DUCROT,

Excusés :

Jean-Charles DE BELLY, Sébastien LENOIR, Patrick PHULPIN, Jean-Pierre COTTAZ, Anne-Marie LE GLANIC, Georges PAUCHARD, Christian CAMARA, Philippe PASQUET, Philippe LEMAIRE, Michel BIRE, Patrick COUE, Bruno MALHEY, Jacques MARSAUD, Jean-Paul VOGEL, Anne-Claire CHOQUER, Mathieu CHARTRON,

Les membres du bureau sont accueillis au siège de la Maison des territoires.

Pascal FORTOUL rappelle l'ordre du jour:

- **Présentation de la nouvelle maquette du site internet de l'ADGCF**
  - Organisation du Tour de France
  - Pré programme des Universités d'Été du Grand Bornand
  - Point sur la campagne d'adhésion 2013
  - Point suite au rendez-vous avec le cabinet d'Anne-Marie Escoffier (29 janvier)
  - Questions diverses
- 
- Nomination de Jacques Bouyat, vice-président en charge du sport
  - Evolution des cotisations adhérents
  - Etudes & partenariats
  - Délégations régionales : retour sur la réunion du 17 janvier
  - Calendrier des bureaux

## ■ Présentation de la nouvelle maquette du site internet de l'ADGCF:

David Le Bras rappelle que le site internet est la première vitrine de l'association.

Une présentation du nouveau site est faite avec un fonctionnement programmé à partir du mois de mars. *Simplification et modernisation de la page d'accueil avec 4 entrées différentes et 1 page « mouvante » pour présenter l'actualité.*

La nouvelle architecture du site, extrêmement simple pour faciliter le renouvellement de l'information, est très appréciée par les membres du Bureau.

- Sur proposition d'Anne Pellat, l'accès à la plateforme collaborative sera plus visible.  
*-sur la page de garde, dans l'encadré "adhérents", il sera ajouté "accès à la plateforme"-*
- La rubrique « offres d'emplois », sur proposition de Thierry Cot, bénéficiera d'un accès plus direct et devra être alimenté (en interne ou en lien avec des cabinets de recrutement extérieurs).

Un site plus attractif et convivial devrait accroître le nombre de visiteurs (actuellement : 4 000 visites par mois).

David Le Bras propose aux membres du bureau de créer des comptes twitter qui permettraient de diffuser de l'information, d'échanger en direct et d'avoir une réactivité plus forte. Plus largement, l'objectif est de renforcer la présence de l'association dans les réseaux sociaux.

## ■ Projet de loi de Décentralisation :

David Le Bras présente les principales dispositions de l'avant projet de loi de Décentralisation (texte de synthèse daté du 4 février) transmis par mail aux membres du bureau (le texte n'apportant pas de précisions sur les dispositions envisagées pour l'Ile de France).

Les Communautés Métropolitaines viseraient, sauf délibération contraire, les agglomérations de plus de 400 000 habitants, situées dans les aires urbaines de plus de 500 000 habitants ayant une attractivité métropolitaine.

Elles se verraient confier des prérogatives importantes en matière de logement et la responsabilité de garantie du DALO dans leur territoire. Leur champ de compétences est complété par la gestion des milieux aquatiques, la distribution d'électricité, les réseaux électroniques.

Est relevée par Denis Courtois la nécessité de prêter une attention particulière aux recettes, taxes diverses affectées aux compétences transférées.

D'une manière générale, les compétences obligatoires des différentes catégories de communautés sont renforcées.

La compétence PLU est transférée de plein droit aux intercommunalités sans condition de seuil.

L'intérêt communautaire attaché à l'exercice de certaines compétences (*par exemple* : développement économique, voirie, parc de stationnement, politique de la ville pour les Communautés d'Agglomération) serait supprimé.

L'extension de compétences « insécables » transférées de manière intégrale, sans référence à l'intérêt communautaire fait débat.

L'absence de définition précise des actions attachées au développement économique ou à la politique de la ville est soulevée ; les intercommunalités risquant d'être confrontées à de réelles difficultés dans l'exercice de ces compétences.

Par dérogation, les *Communes et Intercommunalités* auront pleine compétence en matière d'immobilier d'entreprises (*notion entendue à priori au sens large de « bloc local »*).

Les possibilités de mutualisation ascendante seront supprimées ; ce qui semble aller à l'encontre de certaines pratiques mais qui tend, comme le relève Pascal Fortoul, vers un renforcement de l'intégration communautaire et la constitution d'une administration locale unique.

Le régime applicable aux services communs serait sécurisé par le transfert de plein droit des agents (avec continuité des droits et contrats).

Les modalités de répartition de la dotation d'Intercommunalité seront modifiées à compter de 2015 pour inciter à la mutualisation de services (système envisagé de bonus-malus au sein de la dotation d'intercommunalité, les Communautés « vertueuses » bénéficiant d'une bonification).

La dotation forfaitaire des Communes ne serait pas impactée (la proposition faite en ce sens par l'ADGCF n'a pas été retenue).

La question de l'institution d'un coefficient d'intégration fonctionnelle n'est pas tranchée.

L'idée de faciliter les pratiques de mutualisation intercommunales/établissements publics communaux et intercommunaux... n'est pas reprise dans le texte.

Alain Rouchette souligne la volonté exprimée par certains collègues du SNDGCT de s'inscrire pleinement dans le mouvement de décentralisation et la nouvelle organisation territoriale.

Se référant au Manifeste, Pascal Fortoul met l'accent sur la complémentarité et nécessaire coopération à développer avec nos collègues des communes, relevant la réelle valeur ajoutée apportée au « bloc local » par les processus de mutualisation.

L'avant projet de loi étend également le dispositif de conseils de développement à l'ensemble des aires urbaines.

S'agissant des conférences territoriales de l'action publique, en seront membres : le Président du Conseil régional, les Présidents de Conseils généraux, des représentants d'EPCI (communautés d'agglomération, communautés urbaines, une communauté de communes par département) et des communes (communes de plus de 50 000 habitants et 3 communes de moins de 50 000 habitants) ; *des structures qui semblent prendre la forme d'instances pléthoriques, peu satisfaisantes de l'avis général, en terme de représentativité.*

Les membres du bureau sont invités à faire part à David Le Bras de leurs réactions et remarques éventuelles sur le projet de loi de Décentralisation ; une réflexion qui pourrait être nourrie des débats à organiser en région sur le sujet, afin que des propositions soient rapidement formulées, en phase avec le calendrier parlementaire.

#### ■ Organisation du Tour de France de l'ADGCF :

David Le Bras rappelle que dans le cadre du projet de loi portant Décentralisation et réforme de l'action publique, l'ADGCF organise un cycle de séminaires dédié aux coopérations Régions-intercommunalités et visant à anticiper la montée en puissance des régions en matière de planification et de contractualisation.

Ces rencontres, réunissant les directeurs généraux des Conseils régionaux et des intercommunalités, doivent permettre la constitution d'un corpus de connaissances sur lequel pourra s'appuyer l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) qui lancera en région, au printemps prochain, une série de conférences sur cette même thématique du partenariat Régions-intercommunalités en matière de production de politiques publiques, mais mettant cette fois, autour de la table, les élus communautaires et régionaux (le délégué régional de l'ADGCF introduira la réunion politique en relatant les principaux éléments du débat technique).

Les objectifs :

- Dresser un état des lieux des coopérations existantes entre les Conseils régionaux et les intercommunalités (politiques contractuelles, mais aussi schémas stratégiques associant potentiellement les communautés tels que les SRDE, SRADT, schémas climat énergie, SRIT...)
- Formuler des hypothèses sur l'organisation future des synergies intercommunalités-régions en matière de politiques d'aménagement et de développement (territorialisation des politiques régionales à l'échelle communautaire, co-production des politiques publiques, etc.)

Les principes :

- Un séminaire de 2 heures réunissant la direction générale de la Région (DGS, DGA ou directeur « politiques territoriales »...) et ouvert à l'ensemble des DG d'intercommunalité de la région (adhérents et non adhérents de l'ADGCF)
- Un partenariat avec KPMG et Sémaphores chargés d'alimenter le débat.

Le déroulé proposé :

- Mot d'accueil du Directeur de Région et du Délégué Régional ADGCF
- Exposé du point de vue des DG d'intercommunalité sur les partenariats intercos / régions à partir de l'enquête menée dans le cadre du Manifeste ; présentation des différents types de schémas régionaux en matière de planification et d'aménagement ; présentation du contenu du projet de loi de Décentralisation (volets régional et intercommunal + conférences territoriales)
- Présentation par le bureau d'études du SRDE, SRADDT, SRIT de la région et des modalités de contractualisation / partenariats avec les intercommunalités
- Réactions sollicitées du DG de la région aux exposés introductifs (principes ayant gouverné l'élaboration des schémas de planification et d'aménagement ; modalités de collaboration / contractualisation avec les territoires, impacts organisationnels de la loi en préparation pour la région)

=> A l'issue des présentations liminaires, débat animé par le consultant entre les DG d'intercommunalité et la direction générale de la Région.

L'accent est mis sur la nécessité d'associer les Directeurs de Région à toutes les étapes de la démarche ; aussi bien en amont, lors de la préparation du powerpoint avec le consultant que dans le déroulement du débat.

Il est prévu par ailleurs d'envoyer notre Manifeste à tous les DG de Région.

David Le Bras présente le calendrier des séminaires prévus en Région.

#### Agenda cycle de séminaires en région ADGCF

	Délégué(e)s	dates	Cabinets
Alsace	Hervé Heitz	4 avril (date confirmée)	KPMG
Auvergne	JP Cottaz	29 mars (date confirmée)	KPMG
Aquitaine	P. Pasquet	Date reportée	Séma

Bourgogne	G. Pauchard	Date reportée	Séma
Bretagne	J. Bouyat	Date reportée (prépa le 7/3)	Séma
Centre	Denis Courtois	date reportée	Séma
Champagne- Ardenne	Alain Rouchette	9 avril (à confirmer)	Séma
Franche-Comté	Mathieu Chartron	28 mars (date confirmée)	KPMG
Île-de-France	J. Marsaud	18 avril (à confirmer)	Séma
Languedoc- Roussillon	H. Boulle	22 mars (date confirmée)	KPMG
Limousin	MN. Anduru	15 mars (date confirmée)	Séma
Lorraine	JC de Belly	4 avril (date confirmée)	KPMG
Midi Py	P. Lemaire	22 mars (date confirmée)	KPMG
Basse Normandie	T. Cot / AGR	26 mars 10H (date confirmée)	Séma
Haute Normandie	T. Cot / AGR	26 mars 14h30 (date confirmée)	KPMG
NPdC	JL. Humbert	9 avril (à confirmer)	Séma
Pays de la Loire	D. Garnier	21 février (date confirmée)	KPMG
Picardie	S. Zacharewicz	7 mars (date confirmée)	KPMG
Poitou Charente	C. Devendeville	Date reportée	KPMG
PACA	P. Treille	21 mars (à confirmer)	Séma
Rhône-Alpes	S. Lenoir	Date reportée	KPMG

Le courrier adressé par le Président de l'ADCF au Président de l'ARF, Alain Rousset l'informant du tour de France ne semble pas avoir été diffusé aux Régions ; ce qui ne facilite pas les contacts dans certains territoires.

David Le Bras rappelle que les modalités de coopération entre la Région et les Intercommunalités seront appréhendées sur les champs suivants :

- Développement économique
- Aménagement
- Transport

*la thématique environnement/climat-énergie étant traitée par l'AdCF (sauf dans les Régions où le sujet est plus avancé).*

■ Pré programme des Universités d'Été du Grand Bornand:

Frédéric Pin est invité à présenter le préprogramme des prochaines universités d'été qui se dérouleront les 4 et 5 juillet 2013 au Grand Bornand sur le thème « territoires de projets et politiques de proximité ». *en partenariat avec l'INET (participation des élèves administrateurs /validation des universités d'été en journées de formation).*

### Le jeudi :

- Matin : introduction par un philosophe, sociologue... (le nom de Marie-Christine Jaillet est avancé) qui pourra « déconstruire » le concept de proximité.  
Table ronde avec des intervenants extérieurs (patron de la poste, expert étranger...)
- Après-midi : deux ateliers
  - Le premier : « manager la proximité » (aspects organisationnels)
  - Le second, sur la mise en place de nouveaux espaces de dialogue citoyens/intercommunalités dans la construction des politiques de proximité.  
*Animation des ateliers (en binôme) par des membres du bureau.*
- En fin d'après-midi, synthèse réalisée par les étudiants de l'INET en coordination avec Joseph Carles.

### Le Vendredi :

- Matin :
  - intervention de David Guéranger, sociologue
  - Table ronde sur le nouvel acte de Décentralisation et sur l'organisation des conférences territoriales d'action publique (présentation en introduction des principaux enseignements du tour de France)
  - Echange entre David Guéranger et un politique

La Ministre Anne-Marie Escoffier a donné son accord de principe pour participer à la table ronde (sous réserve de ses contraintes calendaires).

Anne Pellat propose de réserver l'après-midi du vendredi à un temps d'échange et de débat sur un thème restant à définir.

Agnès Gori Rasse souligne l'intervention remarquable du géographe Martin Vanier lors d'une conférence (sur la ville, cadre de vie, action collective...) organisée au Havre par l'université populaire.

Dominique Garnier signale l'initiative à priori intéressante de la Communauté de Barbezieux, qui a pris la compétence scolaire, tout en maintenant une organisation de proximité assez singulière avec les Communes (*présentation en Pays de Loire en mai prochain à l'occasion d'une manifestation régionale animée par Vincent Aubelle*).

La question scolaire se révèle par ailleurs au cœur des débats, avec la réforme des rythmes scolaires en 2013.

Si certains s'interrogent sur la présence annoncée à nos universités d'été du PDG du groupe La Poste, Jean-Paul Bailly, d'autres y voient un intérêt tout particulier pour échanger sur la question de la proximité, la dimension d'accueil et de services, l'adaptation au changement d'une Poste en pleine mutation.

Pascal Fortoul souligne par ailleurs la volonté exprimée par La Poste de débattre sur le sujet, confrontée elle-même aux problématiques d'organisation des services de proximité dans les territoires.

Pascal Fortoul souhaite une participation massive des collègues aux universités d'été, pour lesquelles une communication très en amont s'avère nécessaire.

## Point sur la campagne d'adhésion 2013 :

La campagne d'adhésion a été adressée à l'ensemble des DG d'intercommunalités (adhérents et non adhérents) le 8 février. Le retard pris est lié à l'impression du manifeste qui est adressé en même temps que le bulletin d'adhésion 2013.

Les communautés recevront les documents dès le lundi 11 février. Les délégués régionaux sont invités à se mobiliser afin que le nombre d'adhérents soit en nette augmentation en 2013 et à procéder à la vérification des fichiers dont la qualité, comme le signale Thierry Cot reste à améliorer.

Le Manifeste présente en annexe les membres du bureau et les délégués régionaux.

Martine Poirot souligne l'intérêt de mettre en œuvre un plan de communication, comme cela a été proposé par le Président lors de l'Assemblée Générale, déclinant les perspectives du Manifeste, au regard notamment de l'acte III de la décentralisation.

La question est posée par Pierre Lory-Forêt d'ouvrir la plateforme collaborative de l'ADGCF aux collectivités qui souhaiteraient bénéficier de ce service moyennant une participation.

Il ressort du débat la nécessité de réserver aux adhérents cet espace privilégié de discussion et d'échange d'expériences et d'offrir aux collectivités intéressées des prestations d'une nature différente, tel l'abonnement à une revue de presse hebdomadaire que pourrait proposer l'ADGCF.

Une refonte de la plateforme est évoquée tant sur la forme (plus attractive) que sur le fond (base documentaire plus fournie, question du mois...).

Dominique Garnier rappelle que la plateforme a été mobilisée en vue de susciter les réactions des DG d'Intercommunalités sur le recrutement des « emplois d'avenir » au sein des Communautés.

En qualité de Vice-Président en charge des ressources humaines, il représentera début mars l'ADGCF à un séminaire consacré au déploiement des emplois d'avenir, en présence des cabinets des ministres Michel Sapin et Thierry Repentin.

## ■ Point suite au rendez-vous avec le cabinet d'Anne-Marie Escoffier :

Le 29 janvier 2013, Pascal Fortoul a rencontré madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, chargée de la Décentralisation, Anne-Marie Escoffier. L'échange qui s'est poursuivi avec le cabinet de la Ministre a été l'occasion d'affirmer le soutien de l'association au projet de généralisation des PLU à l'échelle intercommunale, de présenter les réflexions des directeurs généraux d'intercommunalité sur les mécanismes encourageant la mutualisation des services, de souligner la nécessité de reconnaître pleinement la montée en puissance de l'intercommunalité en matière d'ingénierie territoriale et, enfin, d'évoquer le rôle des communautés dans l'élaboration des politiques de planification et d'aménagement régionales.

La question de l'ingénierie territoriale est évoquée (*le projet de loi proposant « dans les départements où un CAUE a été créé, d'inciter à la création d'une structure associant les acteurs de l'ingénierie publique locale dans le département »*).

Il ressort du débat la nécessité d'aborder le sujet de l'ingénierie territoriale de manière transversale et coordonnée, comme l'avait rappelé Martine Poirot lors d'un colloque organisé par ETD en novembre dernier.

Le développement territorial s'appuie sur une combinaison de plusieurs fonctions d'ingénierie comme le souligne Patrice Breton : stratégique, technique, opérationnelle, financière, juridique...

Martine Poirot plaide en faveur de la création de plateformes d'ingénierie publique pluri-disciplinaires, en faisant de l'intercommunalité l'échelle de référence ; en respectant un principe de subsidiarité, en maintenant le principe du recours au département, comme complémentaire et facultatif au « bloc local ».

Des initiatives intéressantes ont été lancées en Bretagne, Loire Atlantique... où des logiques de coopération ont été développées entre collectivités et organismes intervenant dans les champs de la planification et des projets.

S'il est essentiel de coordonner les ressources et les dispositifs d'appui et de construire des coopérations, Pascal Fortoul rappelle que l'intercommunalité doit veiller à prendre toute sa place dans le processus de rationalisation de l'ingénierie territoriale.

Mutualisation :

David Le Bras indique que l'ADGCF a été sollicitée par le cabinet de la Ministre pour produire des fiches sur la mutualisation afin de nourrir sa réflexion sur le sujet.

Il s'agit de faire remonter les bonnes expériences (avec une description du processus, des objectifs, les plus-values dégagées en termes d'économie, de projet intercommunal, de management..., les difficultés rencontrées...).

Une dizaine d'expériences sur ce thème permettrait de répondre à la sollicitation du ministère.

## ■ Questions diverses

- Nomination de Jacques Bouyat, vice-président en charge du sport

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité la désignation de Jacques Bouyat sur la délégation sport.

Ce dernier confirme qu'il débutera sa représentation en participant au colloque organisé par La Lettre du Cadre territorial le 14 mars prochain à Nantes et portant sur le thème

« COMPETENCE SPORT - QUEL RÔLE POUR L'INTERCOMMUNALITE ? »

Il invite les membres du bureau à lui faire part de leurs expériences, remarques, propositions... pour alimenter les débats du 14 mars.

La plateforme collaborative pourra également être mobilisée pour susciter les réactions des DG d'Intercommunalités sur le sujet.

- Evolution de la cotisation des adhérents :

Jean-François Dauvergne précise qu'il sera nécessaire de relever le montant de la cotisation prélevée auprès des adhérents à partir de 2014 afin que le coût de l'assurance soit au moins couvert par la cotisation.

Parallèlement, il se propose de rencontrer la SMACL avec Michel Biré pour engager des discussions sur le sujet ; le taux de sinistralité ayant nettement baissé ces dernières années. Pour autant, le contexte pré-électoral ne favorise pas la négociation.

Par ailleurs, la question est posée de savoir si l'ADGCF ne pourrait pas être à plus ou moins long terme son propre assureur ?

L'idée de mener une négociation commune avec le SNDGCT est évoquée.  
De même, la situation très spécifique des contractuels semble devoir être étudiée.

Un retour sur ce dossier sera fait lors d'un prochain bureau, en fonction des éléments recueillis.

- Etudes et partenariats :

#### Dispositif de formation proposé par l'Ecole des Ponts:

David Le Bras est invité à présenter le dispositif de formation proposé par l'école des Ponts ParisTech, pour répondre aux besoins des DGS d'Intercommunalités, face aux grands enjeux actuels et à venir.

La proposition se décline en 3 phases : analyse des besoins/élaboration d'un dispositif de formation/constitution d'un dispositif de pilotage et de suivi.

Conditions financières : paiement par les participants d'un montant évalué à 2 000 € pour 4 modules d'une journée (sur la base de 20 participants par module), avec reversement à l'ADGCF d'une part de la marge dégagée, dans le cadre d'un partenariat à long terme.

Si Pascal Fortoul se félicite de l'intérêt suscité par l'association auprès de l'école des ponts, il souhaite néanmoins que soit privilégiée la collaboration avec le CNFPT.

Il est rejoint, sur ce point par les membres du bureau.

Martine Poirot précise qu'elle a été sollicitée pour participer à un projet national du CNFPT sur la conception et mise en œuvre d'une offre de services pour accompagner les dynamiques intercommunales.

La prochaine réunion est prévue le 13 mars prochain à Paris, pour échanger sur un sujet que le CNFPT a globalement peu investi, alors qu'il y a une réelle nécessité de construire une offre de formation adaptée et accessible à tous les dirigeants de l'Intercommunalité.

En l'absence de conventionnement national, le partenariat entre l'ADGCF et le CNFPT est formalisé au niveau de chaque région. Des conventions ont déjà été signées, en Limousin notamment et bientôt, en Picardie et Normandie.

#### Participation de l'ADGCF aux réseaux de chercheurs :

Afin d'accroître les interactions avec les organismes de haut niveau et les universités, Denis Courtois, sollicité par David Carassus (Maître de conférence à Pau, intervenant aux assises de l'AFIGESE) propose, comme cela a été initié en Lorraine, de développer un partenariat avec le champ universitaire.

#### Prix santé au Travail de la Fonction Publique Territoriale :

Ce prix, créé à l'initiative de la MNT avec les principaux acteurs de la FPT, récompense les collectivités ayant contribué à promouvoir des programmes de santé au travail auprès de leurs agents de manière efficace, innovante ou exemplaire.

L'ADGCF soutient cette action, avec notamment la participation de Marie-Noëlle ANDURU au jury.

Le bureau donne son accord pour renouveler le partenariat pour l'édition 2013 qui sera lancée au printemps prochain.

- Délégations régionales :

David Le Bras fait un retour sur la réunion qui s'est tenue sous l'égide de Patrick Phulpin, le 17 janvier dernier à Paris, en présence des délégués régionaux.

Après avoir évoqué le cycle de séminaires programmé en région, un temps d'échanges a été consacré à l'organisation des délégations.

Les propositions formulées requièrent l'assentiment du bureau.

Il s'agit de :

- Proposer un « kit séminaire » aux délégués régionaux ; un (ou deux) thème serait défini chaque année et décliné en région. Thématique proposée en 2013 : les impacts de la loi Valls sur la composition des Conseils de Communauté et fonctionnement des futures assemblées.
  - Instaurer un binôme dans chaque région (un représentant Communauté de Communes/ un représentant Communauté d'Agglomération).
  - Organiser, une ou deux fois par an, une réunion des délégués régionaux. Georges Pauchard propose d'accueillir la prochaine réunion envisagée en mai 2013.
- 
- Calendrier des bureaux :

**Vendredi 12 avril reporté au vendredi 19 avril**

Jeudi 6 juin

Samedi 7 septembre

Mercredi 27 novembre